



Resiliation canalplus hors date d'échéance

Par **pascalbel**, le **03/06/2009** à **00:03**

Bonjour,rnj'ai envoyé 2 mois et demi avant l'echéance par lettre simple un courrier a canal+ demandant la résiliation de mon contrat qui arrive a échéance le 30/06/09 après 17 ans d'abonnement.Ce courrier n'est jamais arrivé ai je appris en leur téléphonant aujourd'hui et il m'a été répondu qu'il etait trop tard pour cette année que le contrat courrait jusqu'en 2010.Je leur ai envoyé un courrier recommandé aujourd'hui meme afin qu'ils prennent en compte mon premier courrier du 13 mars.Je crains cependant qu'ils refusent et qu'ils veuille me forcer a rester chez eux jusqu'en Juin 2010.J'aimerais savoir quels sont mes recours possible dans ce cas surtout avec la loi Chatel.Merci pour votre réponse